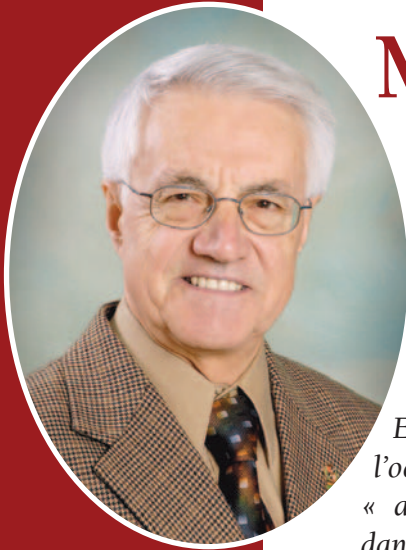




# L' **Information**

## municipale de Saint-Joseph-de-Sorel



### Mot du *Maire*



Chers(es) Saint-Josephois(es),

En cette fin d'année, je profite de l'occasion pour vous offrir un calendrier « aide mémoire » pour l'année 2006 dans lequel vous retrouverez les dates importantes pour la cueillette des ordures ménagères et des matières recyclables ainsi que d'autres informations pertinentes se rapportant à notre Ville.

De plus, je vous informe que le 19 décembre dernier, le Conseil de Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a procédé à l'adoption de ses prévisions budgétaires pour l'année 2006. Je vous invite à prendre connaissance de mon commentaire sur ce dernier à la page suivante pour en savoir davantage.

En cette période de réjouissance, je me joins aux autres membres du Conseil municipal soient : Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Noëla Desmarais, Francine Parenteau, Jacques Renaud et Paul-Émile Tellier, afin de vous souhaiter de Joyeuses Fêtes et une Bonne et Heureuse Année 2006 remplie de santé, joie et bonheur, travail, etc. Je vous invite à la générosité, au partage et à la prudence en cette période des Fêtes.

### À l'an prochain !

Olivar Gravel, Maire



# Budget 2006

## Commentaire du maire sur le budget 2006

À titre de maire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, il m'est agréable de vous donner de l'information sur le budget 2006 adopté le 19 décembre dernier.

Pour débiter, j'aimerais vous rappeler que, depuis 1995, le taux de la taxe foncière a varié de la façon suivante : 1995, 1996 & 1997 (1,30 \$); 1998 & 1999 (1,11 \$); 2000 & 2001 (1,16 \$); 2002, 2003 & 2004 (1,26 \$) et 2005 (1,32 \$).

Au cours de ces années et ce, malgré les faibles taux de taxation, nous avons pu réaliser les investissements majeurs suivants : réfection des rues Saint-Joseph en 1996 (emprunt de 665 400 \$) et Mc Carthy en 2000 (emprunt de 781 000 \$); le parc aquatique (piscine & jeux d'eau); le parc urbain incluant le terrain de soccer adjacent à l'école Martel, le programme de rénovation domiciliaire (200 000 \$ de subvention de la Ville); établissement d'une garderie; modernisation des équipements de réfrigération de l'aréna, achat des bacs roulants et modernisation des équipements pour les travaux publics.

Durant la même période, nous avons dû composer avec l'augmentation des coûts du service de police avec la SQ ainsi que du service incendie (entente avec la Ville de Sorel-Tracy) découlant de la mise en place du schéma de couverture de risques en sécurité incendie. Depuis 2002, le coût combiné de ces services est passé de 195 000 \$ à 353 000 \$ pour une augmentation de 158 000 \$ (81%). Nous avons dû aussi composer avec l'augmentation de notre quote-part à la MRC qui est passée de 39 467 \$ en 2003 à 104 038 \$ en 2006, soit une augmentation de 64 571 \$ (164%), découlant des contrecoups de la décentralisation et de l'investissement dans le développement économique, de l'augmentation de l'administration et la relocalisation de leur bureau, de la création d'un fonds d'intervention économique régional (FIER), de la fibre optique, etc. Nous pourrions également ajouter le « pelletage du gouvernement » qui, de 1998 à 2000, est venu chercher près de 346 000 \$ dans les coffres de la Ville.

Le Conseil municipal, après étude, a adopté les prévisions budgétaires pour l'année 2006 qui totalisent la somme de 4 187 505 \$, soit une augmentation de 1 061 275 \$ (33,95%) par rapport à l'an dernier. Pour équilibrer ce budget, le Conseil a dû, à regret, décréter l'augmentation de ces taux fonciers de 0,10 \$. En conséquence, la taxe foncière de base passera à 1,42 \$ du 100 \$ d'évaluation et la taxe foncière sur les immeubles

non résidentiels passera à 2,71 \$ du 100 \$. Toutefois, si l'on compare le taux de taxe foncière de base de 2006 (1,42 \$) à celui de 1995 (1,30 \$) cela ne représente qu'une augmentation de 0,12 \$ en 12 ans, soit moins de 1% par année. Ce qui est bien en deçà de l'augmentation du coût de la vie. Pour ce qui est des taxes d'eau, ces dernières demeurent les mêmes qu'en 2005 soit 125 \$ par logement et 0,0015870 du gallon pour les industries (au compteur).

Comme par les années antérieures, les membres du Conseil municipal ont décidé de poursuivre l'objectif de continuer à offrir des services de qualité à ses citoyens tout en maintenant des taux de taxes foncières établis en fonction de leur capacité financière. L'atteinte de cet objectif nécessite, de la part des membres du Conseil, une planification et une priorisation des investissements à consentir dans nos infrastructures et équipements.

L'octroi du contrat pour la confection des plans et devis de la 2<sup>e</sup> partie de la rue Montcalm, située entre les rues Saint-Joseph et de l'Ilménite, se veut un bel exemple de planification en prévision de la réfection complète de la rue Montcalm, qui pourra se concrétiser au cours de l'année 2006 grâce à une subvention gouvernementale de 429 983 \$ dans le cadre du programme de retour de la taxe d'accise sur l'essence et la projection d'un emprunt à long terme d'environ 2 M\$. Parmi ceux-ci figure aussi le lancement d'une deuxième phase du programme de rénovation domiciliaire de la SHQ avec l'injection d'un montant de 150 000 \$. De plus, quelques investissements dans les infrastructures du Centre Récréatif Aussant devront être réalisés au cours de 2006 avec l'aménagement d'un nouveau portique le tout intégrant diverses alternatives afin de se conformer à l'avis de défauts émis par la Régie du Bâtiment. Aussi, le remplacement de certains véhicules, l'installation de nouveaux dos d'ânes en asphalte sur certaines rues et le resurfacement de certaines voies de circulation font partie intégrante des projets à réaliser en 2006.

En conclusion, le Conseil municipal a, dans ce budget 2006, priorisé le maintien de la qualité des services actuels tout en améliorant les infrastructures existantes afin qu'elles répondent aux normes et au besoin de sa population.

Les membres du Conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une agréable année 2006 dans votre ville avec une qualité de vie des plus enviables.

Olivar Gravel, Maire

### HÔTEL DE VILLE

Les bureaux de la municipalité seront fermés au public du 23 décembre 2005 au 9 janvier 2006 inclusivement, afin d'effectuer des modifications au système informatique.

### TRAVAUX PUBLIC

Le service des travaux Publics sera fermé du 24 décembre 2005 au 2 janvier 2006 inclusivement.

### CENTRE RÉCRÉATIF AUSSANT (aréna)

Le Centre Récréatif Aussant sera fermé au public les 24, 25, 26 et 31 décembre 2005, ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2006.



# Ville de Saint-Joseph-de-Sorel

## CALENDRIER 2006

### • JANVIER •

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Fêtes, notes :

JANVIER

### • FÉVRIER •

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

Fêtes, notes :

FÉVRIER

### • MARS •

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Fêtes, notes :

MARS

### • AVRIL •

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23 30	24	25	26	27	28	29

Fêtes, notes :

AVRIL

### • MAI •

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Fêtes, notes :

MAI

### • JUIN •

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Fêtes, notes :

JUIN

#### STATIONNEMENT

Il est **interdit de stationner** tout véhicule, entre 1h00 et 7h00 du matin, **du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril** de l'année suivante sur tout chemin public ou place publique.

#### ABRIS D'AUTO

Les abris d'auto temporaires sont autorisés sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. Prenez note que ces derniers ne peuvent être installés à moins de 3 pieds du trottoir et doivent aussi respecter toutes les autres particularités prévues au règlement de zonage de la Ville. Pour plus d'informations, communiquez au bureau de la Ville.

#### Légende du calendrier 2006

##### Symboles

##### Signification



..... Cueillette sélective (matières recyclables)



..... Cueillette des ordures ménagères



..... Hôtel de Ville fermé



..... Séance ordinaire du Conseil



# Ville de Saint-Joseph-de-Sorel

## CALENDRIER 2006

### • JUILLET •

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23 30	24 31	25	26	27	28	29

Fêtes, notes :

JUILLET

### • AOÛT •

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Fêtes, notes :

AOÛT

### • SEPTEMBRE •

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Fêtes, notes :

SEPTEMBRE

### • OCTOBRE •

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Fêtes, notes :

OCTOBRE

### • NOVEMBRE •

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Fêtes, notes :

NOVEMBRE

### • DÉCEMBRE •

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24 31	25	26	27	28	29	30

Fêtes, notes :

DÉCEMBRE

#### MEMBRES DU CONSEIL

• <b>Olivar Gravel, maire</b>	<b>742-3148</b>
• Serge Baron, conseiller	<b>742-5818</b>
• Jean-Guy Courmoyer, conseiller	<b>743-8779</b>
• Noëla Desmarais, conseillère	<b>742-7521</b>
• Francine Parenteau, conseillère	<b>746-0896</b>
• Jacques Renaud, conseiller	<b>743-7803</b>
• Paul-Émile Tellier, conseiller	<b>746-4746</b>

#### ORDURES MÉNAGÈRES

Du 26 juin 2006 au 1er septembre 2006, les ordures ménagères seront ramassées 2 fois par semaine. Les journées sont le lundi et le jeudi. Nous vous demandons de les mettre à la rue la veille de la journée de la cueillette **après 19 h 00**.

#### LES SERVICES MUNICIPAUX

<b>URGENCE (Police et incendie)</b>	<b>911</b>
Police (SQ) :	<b>310-4141</b>
Incendie : (Ville de Sorel-Tracy) (Prévention)	<b>780-5660</b>
Garage municipal, voirie :	<b>743-4572</b>
Secrétariat : <b>742-3744</b>	Secrétariat : (télécopieur) <b>742-1315</b>
Courriel :	<b>viljest-joseph-de-sorel@qc.aira.com</b>
Aréna (loisirs) :	<b>743-3205</b>
Piscine :	<b>742-1172</b>
Local des 3 âges :	<b>743-5431</b>
<b>Usine de filtration Saint-Joseph-de-Sorel</b>	
1 200, rue Antaya, Sorel-Tracy	<b>743-7087</b>